

Actualités de la Fédération

EDITO du Président

Dans le contexte des élections, vous aurez remarqué que FNE a respecté un principe de neutralité à l'égard des candidats, principe indispensable au rassemblement du plus grand nombre autour de la problématique environnementale. Ce principe nous permet, une fois les élections passées, de rester rassemblés pour continuer à agir, sans toutefois nous fourvoyer sur nos différences. La pire menace pour la démocratie est l'absence de débat, or la caractéristique d'un rassemblement de type fédéral est la diversité d'opinions politiques qui le traverse. La nécessité de consensus, sans laquelle nous serions condamnés à l'immobilité, rend toute démarche plus laborieuse, c'est vrai, mais ce n'est pas un obstacle absolu lorsque l'action porte sur des objectifs concrets et plus palpables que le sont les programmes politiques, qui eux, se heurtent au besoin de tout englober. L'écologie est transversale. De nombreux candidats en ont parlé, certains très bien, d'autres très mal, et celui qui a été choisi par les Français a un programme pour le moins flou en la matière. Quoi qu'il en soit, au cours des 5 années qui viennent, nous continuerons à oeuvrer pour une meilleure gestion de la ressource en eau, pour un aménagement du territoire plus harmonieux, pour la préservation de la biodiversité, car les élections ne sont pas la fin de toute forme d'action politique, tout comme le fédéralisme n'est pas l'alpha et l'oméga de l'action associative. Nous respectons le résultat des urnes, mais continuerons à débattre entre nous, et avec la société dans son ensemble. Nous sommes, nous associations, au quotidien et partout, le premier rempart contre l'indifférence environnementale. La nature n'a pas de syndicat, et oui, nous prétendons continuer à la défendre dans un esprit non-violent, légaliste et constructif. Bon courage à tous et toutes.

Simon POPY



Un second salarié

C'est avec le souci de renforcer nos capacités d'action que nous venons d'embaucher Pierre Balzergue, comme chargé de réseaux et de relations publiques. Il sera basé au nouveau local (18 rue des Hospices à Montpellier) où il vous accueillera avec plaisir. Ses tâches principales consisteront à animer la vie associative, améliorer notre communication interne et externe, développer notre assise citoyenne et vous aider à prendre en main l'outil fédéral.



Merci à Benoît Bronique

Lalal'air

FNE LR organise le [1er concours musical environnemental online](#) jusqu'au 30 juin, ouvert à toutes celles et ceux qui savent que musique et paroles sont des armes avec pour munitions l'imagination, la création et le talent. Un jury professionnel choisira l'artiste retenu. Rendez-vous aux [TranSES Cévenoles](#) le 23 juillet 2017 pour le résultat.

Eolien & biodiversité

FNE attaque EDF EN et 7 sociétés exploitantes au tribunal civil pour la destruction récurrente de Faucons crécerellette par les éoliennes du Causse d'Aumelas, parc considéré comme le plus meurtrier de France. Parallèlement, le 24 mai a eu lieu le rendu des consultations que nous avons effectuées depuis fin 2015 sur les interactions entre biodiversité et développement de l'éolien en Languedoc-Roussillon. Ce projet a permis à des acteurs souvent opposés d'échanger leurs points de vue de manière constructive, et constitue une base solide pour orienter notre action avec deux objectifs : accélérer la transition énergétique qui passe nécessairement par le développement des ENR et de l'éolien, et ne pas aggraver l'érosion de la biodiversité. Des éléments de clarification sur l'impact de l'éolien sur la biodiversité seront publiés bientôt sur notre site internet.

Création d'OC'NAT

Un projet d'union régionale des associations naturalistes a émergé depuis quelques mois sur le territoire de la région Occitanie, pour répondre aux nécessités d'organisation collective propres à cette nouvelle échelle. Cette union s'est concrétisée le 6 mai 2017 par la constitution d'OC'Nat qui a principalement pour but de développer les collaborations, de favoriser la mise en réseau des données faune-flore, et de construire des partenariats plus solides dans un contexte de fragilité économique croissante des associations. Pour FNE LR, cette organisation propre au monde naturaliste et intégrant une dimension économique n'est pas redondante mais complémentaire à notre action. Nous soutenons cette démarche qui nous paraît reposer sur des valeurs partagées d'ouverture, de démocratie et de respect de la diversité des identités associatives.

Sivens : destruction inutile...

Malgré l'annulation du projet de barrage de "Sivens" par le Tribunal de Toulouse en juin 2016, **l'Etat refuse** de réhabiliter les 13 ha de zone humide asséchés par les travaux...



ASSISES REGIONALES
DE L'EAU

Dates à retenir

22-23 juillet

Festival les Tranes Cévenoles



29 juin -01 juillet

Université d'été de FNE



Nous rejoindre

Site web

Facebook

Contact

S'inscrire à la lettre d'info

Avant d'imprimer cette lettre d'information, réfléchissons à l'impact sur l'environnement

Echos des associations fédérées

Nouveaux adhérents : Trois associations nous ont récemment rejoints : ARZF (Association Risque Zéro Frontignan), La Boissière Environnement dans l'Hérault, ainsi que Saint Hilaire Durable dans le Gard.
Bienvenue à elles !

ECHO 30 : L'association Saint Hilaire Durable s'est constituée pour préserver les terres agricoles de St Hilaire de Brethmas, près d'Alès, contre un projet de golf-immobilier de 150 ha plus 400 logements. Par un referendum local du 16 octobre 2016 le golf a été rejeté par 60% de la population, et enterré... ou presque. L'association lutte encore aujourd'hui, avec le soutien de FNE LR, contre un projet immobilier lié au golf alors que celui-ci a été abandonné.



COGARD

Dans une gendarmerie nîmoise, on détruit les nids d'hirondelles rustiques en pleine période de reproduction. Cette **espèce** est protégée et a décliné de 41 % en 10 ans en France (STOC 2016). Une plainte contre X a été déposée.

ECHO 66 : Frêne 66 :

Sur la Côte Vermeille, alors que grâce à l'action des associations le **PLU de Port-Vendres a été en partie annulé** et que les tentatives de régularisation a posteriori n'en finissent pas, le maire est **contraint de reculer sur le projet** d'extension du quartier des Tamarins au Cap Béar.

ECHO 34 : Association Risque Zéro Frontignan :

ARZF dénonce le silence assourdissant des administrations d'Etat et du préfet de l'Hérault suite à la pollution de l'air révélée par les analyses effectuées autour du chantier expérimental de dépollution des anciens terrains de la Mobil. Ces analyses démontrent la présence dans l'air de Frontignan d'un grand nombre de contaminants volatils toxiques dont l'origine industrielle ne fait aucun doute, notamment de substances classées cancérigène, mutagène et reprotoxique (dangereux pour le système reproducteur) ainsi que des perturbateurs endocriniens hormonaux.



La Boissière Environnement :

Cette association locale a une longue histoire de défense de l'environnement de sa commune contre des projets d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (carrières, usine de bitume). **La Boissière Environnement** maintient une



veille et valorise le patrimoine naturel local.

Actualité Nationale

Loin des pesticides

Suite à votre mobilisation, les eurodéputés ont voté l'interdiction des épandages de pesticides sur les « surfaces agricoles d'intérêt écologique », pour lesquelles les agriculteurs bénéficiaient des « paiements verts » de la PAC.

Par ailleurs, au cours des deux prochains mois, les préfets doivent arrêter les listes des "points d'eau" sur lesquels s'appliquent l'interdiction d'usage des phytosanitaires. Des **consultations** vont avoir lieu, il est important que vous y participiez !

N'hésitez pas à nous contacter à coordination-fnelr@gmail.com, si vous souhaitez notre aide pour y répondre.

L'appel du sol : une initiative citoyenne européenne

Sans une terre saine et vivante, notre avenir est compromis. De nombreuses associations en Europe, dont FNE, appellent à signer l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) « People4Soil » pour obtenir le droit de proposer une loi protégeant les sols. Nous avons besoin d'1 million de signataires ! Prenez le temps de **signer ici** (carte d'identité nécessaire)

France Nature Environnement Languedoc-Roussillon, Association loi 1901, Siège social : 18 rue des hospices 34090 Montpellier, n°SIRET : [800 138 877 00033](http://www.siret.fr) Directeur de la publication : Simon Poppy – fne.languedocroussillon@gmail.com

Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique et vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à " fne.languedocroussillon@gmail.com," ou écrivez-nous l'adresse susvisée. vous désinscrivez de [cette liste de diffusion uniquement](http://www.fne-languedocroussillon.fr) : cliquez ici <http://www.fne-languedocroussillon.fr>